



REGLEMENT PARTICULIER



CHAMPIONNAT DE LA REUNION DE VTT-DESCENTE



VCSR

Dimanche 20 Mai 2018

Lieu : Place des Laves – Piton SAINTE-ROSE

Dénivelé 411m, Distance : 2,9km

RECONNAISSANCES :

Les reconnaissances sont autorisées tous les jours. C'est une piste permanente.

Les reconnaissances du samedi 19 mai 2018 se feront obligatoirement avec la plaque de cintre.

HORAIRES DIMANCHE 20 MAI 2018 :

-**07h00** : Accueil, Emargements des Pilotes à l'arrivée jusqu'à 9h00

-**9h15** : Fermeture de la piste

-**9h30** : Manche de Placement

Manche Finale : 40 min après le passage du dernier pilote de la 1^{ère} Manche.

-Seule la 2^{ème} Manche compte pour le classement Final (CHAMPIONNAT) :

Remise des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie : SCRATH, Enduro, Hommes, Master1, Master2, Juniors, Cadets, Minimes, Dames.

Le Titre de Champion dans chaque catégorie sera décerné s'il y a au moins 3 participants par Catégorie.

Enduros : fourche simple T débattement limité à 180 mm, 2 chronos cumulés.

Les pilotes devront informer l'organisation (0692 43 30 32) ou leur club respectif lors de leur inscription et signer leur émargement du jour dans la catégorie Enduro.

-POUR LES ENDUROS, REMONTEE EN VELO PAR LA ROUTE OBLIGATOIRE – AVANT LA DEUXIEME MANCHE :

LES ENDURISTES seront regroupés en début de liste de départ pour optimiser le bon déroulement de l'épreuve et dans le but de faire une remontée en groupe conviviale.

TARIFS		
Licenciés FFC	25 euros	+5€ / plaque si oubli



PLAQUE : UTILISEZ LES MEMES XC-DH ATTRIBUEES DEPUIS 01 2018

Les tarifs se justifient par : les frais engagés par le club pour l'entretien et l'amélioration de la piste, les denrées mises à disposition des coureurs et la logistique mise en place le jour de l'épreuve.

Inscriptions par Ordre de catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional de Cyclisme avant le vendredi 18 Mai 2018 - 12h00 :

Par Mail : ffcrun@orange.fr ou Fax 0262 45 22 55

Arbitres : Thierry ALPHONSE, Jean-Marie FUCY, Eddy GOULJAR, Romain VICTOIRE.

Arbitre Adjoint : Klara ALPHONSE.

Renseignements : RIVIERE Expédit 0692 43 30 32 - VCSR

*Coupe de La Réunion de VTT-DH 2018 : le classement final se fera sur 6 manches (12p – 2 Jokers).
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.
Bonne course à tous.*